



Comité National de l'ITIE



Contribution au développement durable
et au renforcement des capacités de
l'Administration en Mauritanie par les
mécanismes de l'ITIE

Nouakchott, le 1^{er} octobre



Architecture de notre intervention

I- Les principales étapes du processus

II- Le processus ITIE en Mauritanie

III- Les réalisations pertinentes

IV- Résultats et tendances de la mise en œuvre

V- Perspectives

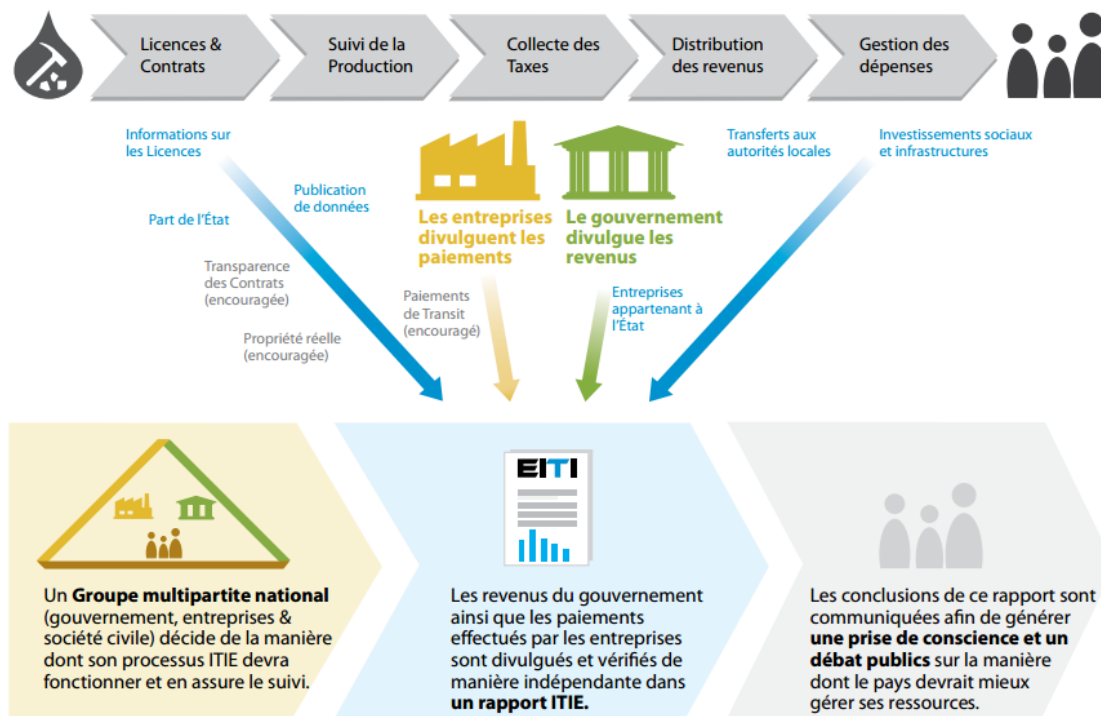
VII – Les besoins du CNITIE

L'ITIE: **Mécanisme/ Norme internationale** qui a pour but l'amélioration de la transparence et la gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles à travers la publication régulière de tous les paiements versés par les entreprises et toutes les recettes perçues par l'Etat.

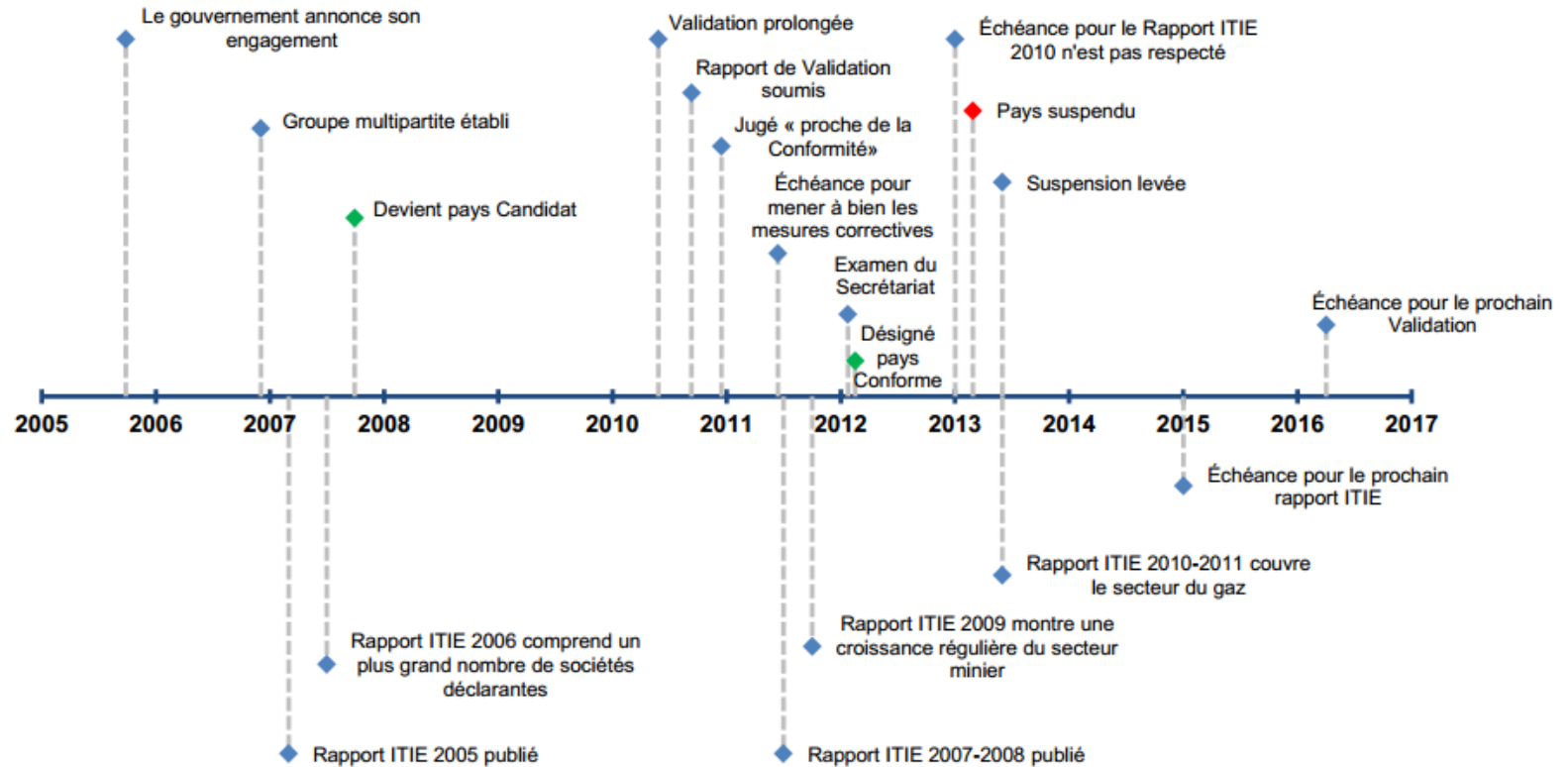
C'est en **octobre 2005** que la Mauritanie a adhéré à cette Initiative. La mise en œuvre a commencé l'année suivante (2006).

L'obligation par les compagnies extractives du secteur pétrolier de se conformer à l'ITIE a été normalisée et intégrée dans le dispositif législatif national (**Loi n° 2010-033 portant Code des Hydrocarbures Bruts**).

Mécanisme de l'ITIE



I- Les principales étapes



II – Le processus ITIE en Mauritanie

A) Les différentes phases du processus

i) La phase initiale

Elle était consacrée à la préparation de la mise en place de l'Initiative en Mauritanie:

(Nomination d'un Coordonnateur national, plan d'actions, élaboration des projets de textes de base du Comité National ITIE, de la structure institutionnelle, etc.)

ii) La phase d'opérationnalisation

Elle a donné lieu à la mise sur pied d'un Comité National en 2006, l'élaboration du dispositif normatif (texte portant organisation et fonctionnement du Comité National ITIE, règlement intérieur, etc.)

B) La qualité de la mise en œuvre du processus

i) Mesure par rapport à la qualité des débats: un débat inclusif

ii) mesure de la qualité par rapport aux parties prenantes

- 30 membres, Etat, compagnies extractives; forte représentation de la société civile (OSC, presse, élus locaux et organisation socioprofessionnelles)

iii) Mesure de cette qualité par rapport au contenu des rapports

De l'agrégation à la désagrégation des données (anticipation sur la Nouvelle Norme)

iv) Mesure par rapport à l'accès de l'ITIE aux parties prenantes

- La divulgation des rapports à l'échelle nationale (toutes les régions ont été touchées)
- La traduction des rapports en Arabe

III- Les réalisations pertinentes

A ce jour,

- La publication de 9 rapports/ (exercices 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013).
- Elaboration d'une stratégie de communication ;
- Refonte du site web du Comité national ;
- L'obtention de la Mauritanie du statut de pays conforme à l'ITIE (date)
- La réorganisation du Comité National de l'ITIE pour l'adapter aux meilleurs standards organisationnels
- Plusieurs séminaires régionaux ;
- Plusieurs séminaires de formation avec l'appui des PTFs (GIZ, BM) à l'attention des parties prenantes à l'ITIE ;
- Mise en place d'un Comité interministériel sur l'ITIE

IV- Quelques remarques importantes

PREMIERE SERIE DE REMARQUES

- L'ITIE a permis aux OSC de s'approprier les techniques et mécanismes de CCAP
- L'ITIE a permis d'instaurer un débat plus inclusif entre les parties prenantes

SECONDE SÉRIE DE REMARQUES

- Vers une amélioration de la qualité des revendications des populations
- De plus en plus, prise en compte des aspects RSE

TROISIÈME SÉRIE DE REMARQUES

- L'ITIE a contribué à l'amélioration de la perception de la Mauritanie dans le domaine de la gestion des ressources extractives (mécanisme FNRH, par exp.)
- Les recommandations des rapports ITIE a contribué à la mise en place d'un meilleur dispositif organisationnel des entités étatiques (*Douane, Trésor, DGI, IGF, etc.*)

V- Focus

- Rapports (itie-mr.org)
- CNSRH (www.tresor.mr)
- FNRH
- Mise en ligne des CCP (www.petrole.gov.mr)
- Secteur minier(idem).

V- Résultats de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie

- Plus de transparence dans les industries extractives en Mauritanie;
- Un meilleur contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ;
- Des rapports à contenu plus exploitables (synthèse, traduction en arabe, etc.);
- Un élargissement de la chaîne de valeurs conformément à la Nouvelle norme ITIE
- Dialogue inclusif des parties prenantes sur les industries extractives
- Renforcement de la coordination entre les entités étatiques déclarantes
- **ITIE: booste l'organisation et le fonctionnement de l'Administration (certaines structures clef: BCM, Trésor, DGI, etc...**
- **Mise en place d'un Comité interministériel**
- Vers l'intégration de l'IGF dans le processus ITIE (certification des déclarations de l'Etat).

Activités en cours

- ❖ La préparation de l'élaboration du Rappt de CCV (ex. 2014) = note de cadrage;
- ❖ La lancement des rapports 2012 et 2013;
- ❖ Étude sur les paiements sociaux.

Perspectives

Elles sont nombreuses mais il conviendra de retenir pour l'essentiel:

- La publication du rapport 2014 avant le 31/12/2015
- La réforme du Comité National ITIE ([GMP et Secrétariat Technique](#));
- La mise en œuvre des recommandations de deux études :
 - * Etude diagnostic.....
 - * Etude sur la perception de la mise en œuvre de l'ITIE par l'opinion publique mauritanienne (déc. 2013);
- **L'introduction du secteur de la pêche dans le périmètre de l'ITIE.**
- **Formation des points focaux dans les zones extractives;**
- L'organisation d'un séminaire régional sur le processus de certification
- Délégation de l'organisation des ateliers de sensibilisation et d'analyse des rapports;
- Validation de la Mauritanie en avril 2016.

Les besoins futurs du Comité National

Pour la mise en œuvre de son plan d'action 2016/17, le Comité National aura besoin d'appuis techniques et institutionnels par rapport aux axes ci-après:

Axe I: Appui pour l'élaboration des rapports de CCV des iex. 2015 et 2016

Axe II: Renforcement des capacités du Comité National et du Secrétariat technique

- **Comité National** = gouvernance des contrats dans le domaine extractif (mines et hydrocarbures)
- **Secrétariat technique** = formation des experts (passation des marchés, économie pétrolière et minière, fiscalité pétrolière/ minière, gestion des projets, comptabilité, communication/ plaidoyer, anglais, etc.)

Axe III: Appui à la prise en charge de trois experts et consultants (3 à 4 études pour la période 2016/17)

Axes IV: Organisation de séminaires de vulgarisation des rapports ITIE



Le CN-ITIE vous remercie de votre aimable attention!